

Bureau du directeur du GEMRC
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2



2184-1000-1 (OEM GEMRC)

Le 27 mai 2019

Liste de distribution

COMMUNIQUÉ No 05/2019 DU DIRECTEUR DU GEMRC –
CAMPAGNE DE DONS VOLONTAIRES DE LA GUILDE DU GEMRC

CONTEXTE

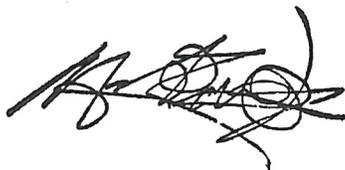
1. Le mois de mai a été désigné par le Corps du GEMRC comme une occasion de consacrer plus d'efforts à nos efforts et à nos activités de collecte de fonds pour la guilde du GEMRC. Ainsi, chaque année, du mois d'avril au mois de mai, un communiqué sera envoyé au corps d'armée pour annoncer cet objectif.
2. La campagne de dons volontaires a pour but de recueillir des fonds pour organiser des activités spéciales au sein du Corps du GEMRC. Bien que le financement soit nécessaire pour soutenir des événements importants, personne ne sera jamais obligé de contribuer. Tous les dons sont entièrement volontaires. Si le cœur vous en dit, vous pouvez faire un don à l'une ou plusieurs des trois campagnes suivantes :
 - a. Le Fonds pour les célébrations du 75^e anniversaire du GEMRC. Les dons serviront à financer des activités régionales. Vous trouverez des renseignements supplémentaires au sujet des activités et des produits commémoratifs pour le 75^{ème} sur le site Web du GEMRC à <http://rcemecorpsgemrc.ca/fr/evenements/75th-anniversary/>.
 - b. Le Fonds du Musée du GEMRC. Les dons serviront à entretenir et à améliorer notre Musée. Vous trouverez des renseignements supplémentaires au sujet du Musée sur la page du Musée du site Web du GEMRC : <http://rcemecorpsgemrc.ca/fr/our-history/rceme-museum/>.
 - c. Le Fonds général de la guilde du GEMRC. Les dons serviront à accroître les avantages offerts par la guilde du GEMRC.

COMMENT FAIRE UN DON

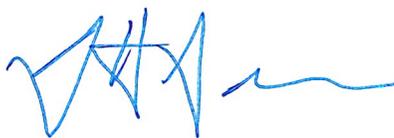
3. Tous les dons doivent être complétés par l'intermédiaire du site Web du Corps du GEMRC à <http://rcemecorpsgemrc.ca/fr/rceme-guild/donate/>. Les dons peuvent être effectués par carte de crédit (Visa ou MasterCard), chèque, argent comptant ou transfert électronique. Le site web vous donnera des directives sur la façon de procéder pour chacune des méthodes.
4. Le mode de paiement par transfert électronique est maintenant disponible, suivez les étapes suivantes pour donner :

- a. allez à la page de dons de la Guilde du GEMRC, entrez vos informations personnelles et le montant que vous souhaitez donner;
 - b. veuillez sélectionner « Chèque/Transfert électronique » ou Carte de crédit comme méthode de paiement. Inscrivez tous les renseignements nécessaires;
 - c. confirmer le transfert.
5. Reçus fiscaux. Tous les dons de 10 dollars ou plus sont déductibles d'impôts. Dans tous les cas, des reçus fiscaux seront délivrés au nom de la Guilde du GEMRC et envoyés aux donateurs individuels pour utilisation dans l'année financière visée.
6. Pour toute question relative au programme de dons volontaires, veuillez communiquer avec le capitaine Gary Dzeoba, capitaine-adjutant du Corps du GEMRC, au 705-424-1200, poste 2020.

Arte et Marte



N.P.M. Corriveau
Colonel
Directeur du GEMRC



J.H. Saunders
Adjutant-chef
Sergent-major du Corps du GEMRC

Liste de distribution

Conseil d'administration de la Guilde
Représentants principaux des régions du GEMRC
LAD Kingston – 101
LAD Toronto – 102
LAD Borden – 103
LAD Ottawa/RCN – 104
LAD de l'ouest du Canada – 105
LAD Petawawa – 106
LAD Gagetown (Secteur de l'Atlantique) – 107
LAD région de Montréal – 108
LAD Ville de Québec – 111